



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

SOUS-PREFECTURE DE CORTE
DOSSIER SUIVI PAR : TC
Réf. A rappeler : 0099-corte-2011
Tél: 04 95 45 21 34
Fax: 04 95 61 01 02

Corte, le 20 janvier 2011

Le préfet

à

Membres du comité de pilotage
(destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage du site Natura 2000 «Massif du Rotondo » FR 9400578

Réf. : Réunion du 9 décembre 2010

P.J. : Un compte-rendu

Vous trouverez, ci-joint, pour votre complète information, le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 9 décembre 2010 à la sous-préfecture de Corte.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le sous-préfet,

Tony CONSTANT

LISTE DES DESTINATAIRES

- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- Le directeur départemental des territoires et de la mer de la Haute-Corse.
- Le président du conseil exécutif de Corse,
- Le président du conseil général de la Haute-Corse,
- Le président de la communauté de communes du centre Corse,
- Le président du GAL centre Corse,
- Le maire de Corte,
- Le maire de Venaco,
- Le maire de Casamaccioli,
- Le maire de Saint-Pierre de Venaco,
- Le président du Parc naturel régional de Corse,
- Le président du S.I. pour la défense contre l'incendie et la protection de la nature,
- Le président du SIVOM du Niolu.
- Le directeur régional de l'office national des forêts,
- Le délégué régional adjoint de l'office national de la chasse et de la faune sauvage,
- Le directeur de l'office de l'environnement de la Corse,
- Le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse,
- Le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse,
- Le président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Corse,
- Le président de la FDSEA de la Haute-Corse,
- Le président du CDJA de la Haute-Corse,
- Le président de l'association A Rinascita,
- Le président de l'association A Muntagnera,
- Le président de l'association U Levante,
- Le président de l'association le Relai,
- Le président de la fédération des chasseurs de la Haute-Corse,
- Le président de la fédération interdépartemental pour la pêche et la protection des milieux aquatiques,
- Le président de l'association A Regja,
- Le président de l'association des Amis du PNRC,
- Le président du Club Alpin Français, Haute-Corse,
- Le président du comité Haute-Corse de la fédération française de la montagne et de l'escalade,
- Le président de la compagnie régionale des guides et accompagnateurs en montagne Corse,
- Le président du Groupe Chiroptères Corse.
- Mademoiselle Laetitia HUGOT, responsable du Conservatoire botanique de Corse,
- Monsieur Alain GAUTHIER, hydrogéologue.

**Site Natura 2000
FR9400578 "Massif du Rotondo"**

**Relevé de décisions de la réunion préalable au comité de pilotage local
Du jeudi 9 décembre 2010**

Cette réunion préalable au comité de pilotage s'est tenue à 9h30 en présence des représentants élus des collectivités territoriales et des personnes dûment mandatées, en sous-préfecture de Corte, sous la présidence de M. Tony CONSTANT, sous préfet de Corte.

Elle a été suivie à 10h30 de la première réunion du comité de pilotage local.

Etaient présents :

Nom / Prénom	Organisme
ORSINI Antoine	Commune de Corte
ANDREI-RUIZ Marie-Cécile	Commune de Corte
GERONIMI Jean-François	Commune de Corte / Communauté de communes du centre Corse
POLI Jean-Xavier	Commune de Venaco
LEPAULMIER Patrick	PNRC
FERRAL Camille	DREAL Corse
ACQUAVIVA Paul-André	FFME / Compagnie des guides corses
LE VIOL Gwenaëlle	Responsable de l'unité habitats naturels, Département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
LECCIA Sébastien	Assistant principal département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse

Etait excusée :

Nom / Prénom	Organisme
MARTELLI Josée	S.I. pour la défense contre l'incendie et la protection de la Nature

Historique du site : Arrêté n°2010-314-0008 du 10 novembre 2010 portant création et composition du comité de pilotage local du site FR9400578 « Massif du Rotondo »

Ordre du jour :

- Présentation du réseau Natura 2000 et de ses objectifs
- Désignation du Président du comité de pilotage local (COPIL) *intuitu personae*,
- Questions diverses

M. Tony CONSTANT rappelle brièvement les fondements du réseau Natura 2000 puis évoque la convention triennale Etat / OEC signée en novembre 2009 relative à la contribution de l'OEC au déploiement du réseau Natura 2000 en Corse.

➤ Rappel des objectifs du dispositif

Après ces éléments introductifs, M. Tony CONSTANT passe la parole aux représentants de l'Office de l'Environnement de la Corse qui présentent les objectifs du réseau Natura 2000 et la démarche française pour le constituer. Des précisions sont apportées sur le rôle du président du comité de pilotage élu à chaque lancement de phase.

M. Tony CONSTANT indique que, conformément aux dispositions réglementaires et ainsi que le prévoit l'ordre du jour, les représentants des collectivités territoriales doivent s'accorder sur celui d'entre eux qui présidera le comité de pilotage local.

➤ Désignation du Président du COPIL *intuitu personae*.

M. Tony CONSTANT demande aux candidats à la présidence du comité de pilotage de bien vouloir se manifester.

En accord avec les élus locaux, M. Antoine ORSINI, adjoint au maire de Corte, indique qu'il souhaite assurer la présidence du comité de pilotage. M. Tony CONSTANT prend acte de cette décision.

La séance est levée à 10 heures 30.

**Site Natura 2000
FR9400578 “Massif du Rotondo”**

**Relevé de décisions de la première réunion du comité de pilotage local
Jeudi 9 décembre 2010 – Sous préfecture de Corte**

Etaient présents :

Nom / Prénom	Organisme
ORSINI Antoine	Commune de Corte
ANDREI-RUIZ Marie-Cécile	Commune de Corte
GERONIMI Jean-François	Commune de Corte / Communauté de communes du centre Corse
POLI Jean-Xavier	Commune de Venaco
LEPAULMIER Patrick	PNRC
FERRAL Camille	DREAL Corse
LE BORGNE Alain	DDTM
TORRE Fabrice	CRPF
GAUTHIER Alain	Hydrogéologue
ACQUAVIVA Paul-André	FFME / Compagnie des guides corses
CATTEAU David	A Muntagnera
VADELLA Martin	A Muntagnera
D'ORNANO Catherine	Fédération de la pêche
SAGET Olivier	Fédération de la pêche
GUADAGNINI Christian	Le Relais / Vivario
PANAIOTIS Christophe	OEC - CBNC
LE VIOL Gwenaëlle	OEC – département écosystèmes terrestres
LECCIA Sébastien	OEC – département écosystèmes terrestres

Etaient excusés :

Nom / Prénom	Organisme
MARTELLI Josée	S.I. pour la défense contre l'incendie et la protection de la Nature
-	O.N.C.F.S.

Historique du site : Arrêté n°2010-314-0008 du 10 novembre 2010 portant création et composition du comité de pilotage local du site FR9400578 « Massif du Rotondo »

Ordre du jour :

- Présidence du comité de pilotage
 - Présentation du réseau Natura 2000 et de ses objectifs
 - Elaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site FR9400578 « Massif du Rotondo »
 - Calendrier de travail
 - Questions diverses
-
- Présidence du comité de pilotage

M. Tony CONSTANT accueille les participants, puis passe la parole à M. Antoine ORSINI, adjoint au maire de Corte, élu Président du comité de pilotage lors du pré-comité de pilotage préalable à cette réunion.

M. Antoine ORSINI présente l'ordre du jour de la réunion. Il précise que le comité de pilotage local (COFIL) est l'instance chargée de conduire les phases d'élaboration, de mise en œuvre et de révision du DOCOB.

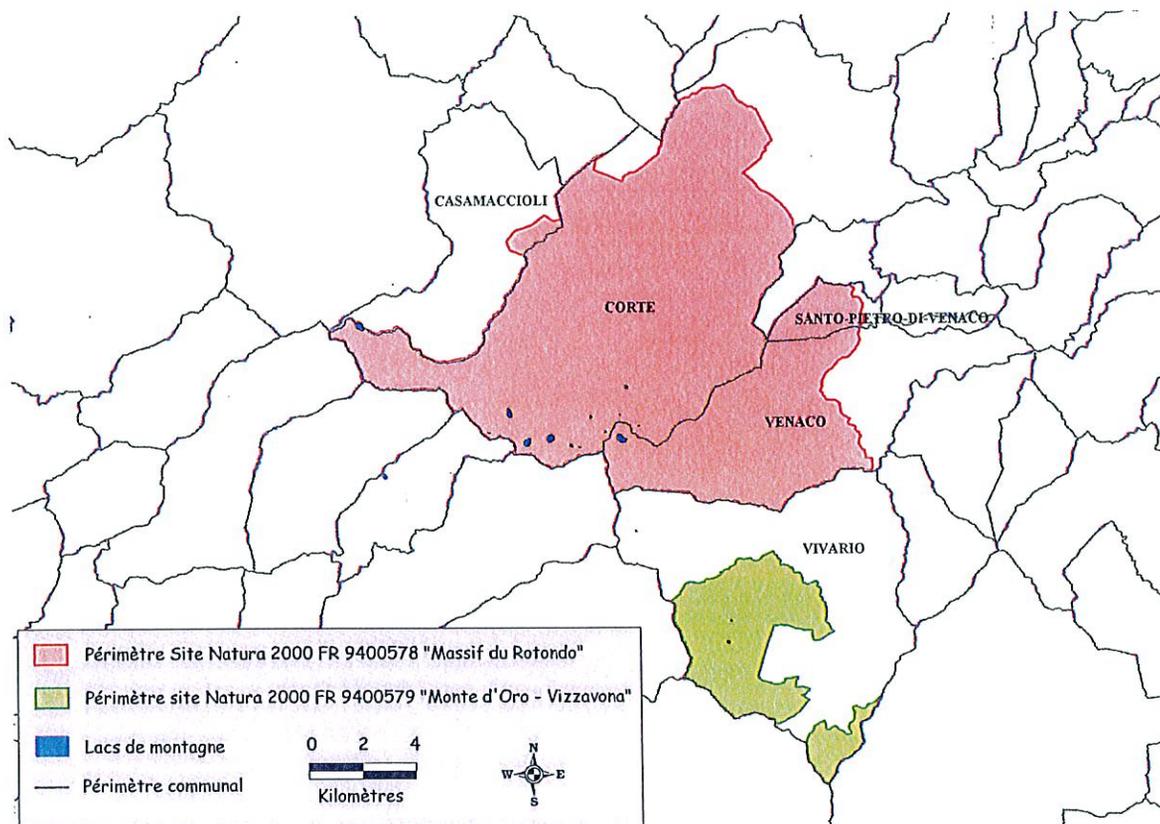
S'en suit un tour de table de présentation des participants.

- Rappel des objectifs du dispositif et état d'avancement du DOCOB

M. Sébastien LECCIA rappelle les objectifs du réseau Natura 2000, résultant de l'application des directives « habitats » et « oiseaux », à savoir : le maintien de la biodiversité, la préservation des habitats naturels, de la flore et de la faune sauvage, en concertation avec les acteurs locaux et en tenant compte des spécificités et des exigences socio-économiques, culturelles et des particularités régionales et locales. Après avoir indiqué en quelques chiffres les habitats et espèces remarquables rencontrés sur le site FR9400578 « Massif du Rotondo », M. Sébastien LECCIA résume la procédure Natura 2000. Poursuivant, il évoque la nécessaire réflexion à mener quant à l'élaboration du DOCOB.

- Elaboration du DOCOB du site FR9400578 « Massif du Rotondo »

La cartographie suivante donne une vue d'ensemble du site Natura 2000, à ne pas confondre avec le site du Monte d'Oro :



M. Antoine ORSINI indique que la municipalité cortenaise souhaite, pour cette phase d'élaboration du DOCOB, être soutenue par un opérateur dont elle se réserve le choix. Il poursuit en évoquant toutefois la possible intervention du PNRC dans ce cadre, voire des associations « A Muntagnera » et des « Amis du PNRC ».

Alors que les membres du COPIL échangent sur d'éventuelles actions à prévoir dans le DOCOB, M. Antoine ORSINI précise que les projets, plans, programmes ou manifestations (PPM) susceptibles d'affecter de façon notable les habitats naturels et les espèces présents sur un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences. Et ce conformément au décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000.

M. Antoine ORSINI remercie M. Tony CONSTANT d'avoir accueilli les membres du comité de pilotage pour cette première réunion et propose d'organiser la prochaine dans les locaux de la mairie de Corte dans le courant du premier trimestre de l'année 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Le sous préfet de Corte

Tony CONSTANT

